



ALLOCUTION DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

Chères citoyennes et chers citoyens,

Encore une fois, les défis ont été nombreux au cours de la dernière année pour la gestion municipale. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à l'audit des états financiers de la municipalité et ceux-ci démontrent un excédent de 984 590 \$. D'une part, cet excédent est, attribuable à des revenus de transfert bonifiés du gouvernement du Québec, des revenus supplémentaires de droits sur les mutations immobilières, des revenus d'intérêts aux entrepreneurs et l'intégration des actifs de loisirs et d'autre part, par des économies de voirie et de dépenses de rémunération dues à un manque de main-d'œuvre à l'Hôtel de Ville.

Voici le portrait de l'année financière 2021. La dette de la Municipalité locale s'élève à 459 526 \$ et représente le financement des travaux de voirie et d'accessibilité à l'hôtel de ville.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, la valeur comptable nette des immobilisations s'élève à 15 046 826 \$. La dette à long terme engagée au cours du dernier exercice s'élève à 6 236 644 \$, notamment en raison du financement des travaux majeurs de réfection réalisés en 2020.

Il est à noter que le gouvernement du Québec assumera une portion s'élevant à 5 848 174 \$.

Revenus	9 724 665 \$
Charges	(4 020 942)
Excédent (déficit) de l'exercice	5 703 723
Revenus d'investissement	(5 945 183)
Excédent (déficit) de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales	(241 460) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	911 378
Remboursement de la dette à long terme	(10 300)
Affectations - Activités d'investissement, réserves financières et fonds réservés	324 972
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	984 590 \$

Le solde de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2021 s'élève à 1 472 710 \$.

L'excédent accumulé non affecté représente 35 % du budget. Cet indice devrait tendre vers 50 % afin de démontrer notre capacité à acquitter nos engagements à long terme et à faire face aux imprévus.

Vous pouvez aussi consulter la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de l'exercice 2021 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même contractant. Cette liste est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Les finances de la Municipalité respectent l'équilibre budgétaire pour l'année 2022. Comme vous pourrez le constater au tableau suivant, l'année courante devrait se terminer avec un excédent à des fins fiscales.

Données prévisionnelles	Budget 2022	Estimé au 31/12/2022
Revenus	3 480 230 \$	3 521 515 \$
Charges	(4 391 372)	(4 399 372)
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(911 142) \$	(877 857) \$
Conciliation à des fins fiscales - Affectations		
Activités d'investissement	(124 700)	(124 700)
Excédent de fonctionnements non affecté	102 842	102 842
Amortissement	923 100	923 100
Remboursement de la dette à long terme	(10 600)	(10 600)
Fonds de roulement et réserves financières	20 500	(21 268)
Total de la conciliation à des fins fiscales	911 142 \$	911 910 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	0 \$	34 053 \$

Rémunération des membres du conseil 2021	Municipalité de Brigham	M.R.C. Brome-Missisquoi
Maire : salaire	10 209 \$	4 025 \$
Allocation	5 104	2 010
Pro-maire : salaire	9 188	221
Allocation	4 594	110
Conseiller(ère) : salaire	3 402	
Allocation	1 702	
Total : salaire	36 410 \$	4 246 \$
Allocation	18 205	2 120
	54 615 \$	6 366 \$

Si vous avez des observations ou des questions à formuler, nous vous invitons à nous les transmettre à l'adresse info@brigham.ca ou via le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « affaires municipales ».

Enfin, la pénurie de main-d'œuvre et la difficulté d'approvisionnement que celles-ci engendrent retardent la réalisation de projets subventionnés. Au cours de l'été et de l'automne, le remplacement de huit ponceaux sera effectué sur le territoire. Un contrat a été accordé à l'entreprise Excavation St-Pierre & Tremblay inc. à cet effet.

Les travaux de réfection de la chaussée sur le chemin Choinière incluant la partie mitoyenne avec la Ville de Bromont reprendront sous peu et seront complétés au cours de l'été.

La Municipalité s'est vue octroyer une enveloppe de 124 343\$ du gouvernement du Québec dans le cadre du programme PRABAM. Cette enveloppe financière permettra l'amélioration des systèmes mécaniques au bâtiment des loisirs ainsi que le réaménagement d'un local à l'Hôtel de Ville. Les travaux débuteront dès la disponibilité des matériaux requis.

L'aide financière obtenue du gouvernement du Québec et du Pacte Brome-Missisquoi permettra la mise en valeur de nos espaces verts avec plusieurs ajouts d'éléments récréatifs aux parcs Lacroix (13 000 \$) et Gilles-Daigneault (91 148 \$) sans oublier la création d'un espace nature dans le secteur Decelles (14 000 \$). Cet espace contribuera notamment à la sauvegarde des abeilles. De plus, afin de favoriser l'accessibilité et la pratique d'activités de plein air, un montant de 71 483 \$ permettra la réalisation d'aménagement de sentiers pédestres.

Concernant les travaux de voirie, le printemps pluvieux ainsi que le dégel ont occasionné des dépenses de voirie supplémentaires. Le manque de disponibilité de certains entrepreneurs peut causer des retards dans la mise en forme des chemins de gravier. Soyez assurés que l'équipe municipale fait le maximum et doit composer avec cette nouvelle réalité laissée par la pandémie.

Comme annoncé lors de l'adoption du dernier budget, le maintien d'un gel relatif de taxes des deux dernières années ne permet plus d'assurer l'entretien adéquat des infrastructures municipales. La révision des taux de taxation devient incontournable afin de générer les revenus qui permettront d'absorber les diverses hausses de coûts, et ce, dès le budget 2023.

Nous sommes conscients des efforts déployés par tous depuis plus de deux ans et nous demandons votre collaboration. Une nouvelle équipe municipale est en place depuis peu et malheureusement encore incomplète pour le poste d'inspection. Toutefois, une entente contractuelle à temps partiel nous permet de répondre à vos demandes de permis.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale.

Steven Neil
Maire de Brigham